

Dossier reçu le :

Cadre réservé à l'administration

- A convoquer ☐

Date des entretiens :

Date de la Commission :

- Admis ☐

- Liste d'attente ☐

- Refus ☐

PRE-INSCRIPTION : Ecole Élémentaire

Renseignements concernant les parents ou le représentant légal :

Situation familiale¹ : Mariés ☐ Divorcés ☐ Parent isolé ☐ Veuf(ve) ☐ Autre :

¹(Veuillez cocher d'une x)

<i>Coordonnées du père :</i>		<i>Coordonnées de la mère :</i>	
NOM :	Prénom :	NOM :	Prénom :
Adresse :		Adresse :	
Profession :	Tél :	Profession :	Tél :
Courriel :		Courriel :	

Renseignements concernant l'élève :

Numéro I.N.E. (composé de 9 chiffres + 2 lettres) :

NOM : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu :

Etablissement actuellement fréquenté :

Adresse de l'établissement :

Classe fréquentée :

Votre enfant a-t-il éprouvé des difficultés particulières dans sa scolarité (Veuillez cocher d'une x) :

En lecture ☐ En expression écrite ☐ En calcul ☐ De comportement ☐ Relationnelles ☐

Si oui, en quelle(s) classe(s) :

A-t-il bénéficié d'un suivi régulier : Par un(e) orthophoniste ☐ Aide aux devoirs ☐ A.E.S.H. ☐

Cours à domicile ☐ Autre (préciser) :

A-t-il obtenu une reconnaissance M.D.P.H. ? : Oui ☐ Non ☐ Demande en cours ☐

Merci de joindre au dossier, le cas échéant, tout document utile (bilans effectués)

Classe demandée : (Pour l'année scolaire 20..... - 20.....)

Fait le à

Signature(s) :

Ce formulaire est à retourner **par courrier postal** à l'adresse ci-dessous, **avant le 28 mars 2026** (les dossiers nous parvenant après cette date seront mis en liste d'attente). Joindre au formulaire :

- le questionnaire de motivation (*un par famille – page suivante*) ☐
- la photocopie des bulletins scolaires *de l'année précédente et de l'année en cours* ☐
- un chèque de 30 € à l'ordre de l'Association ROC pour frais de dossier
(montant qui sera déduit des frais d'inscription de l'élève) ☐
- ou par virement bancaire, préciser alors l'intitulé : Pré-inscription NOM DE L'ENFANT pour 20...-20...
(montant qui sera déduit des frais d'inscription de l'élève) ☐

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la Commission

Etablissement Scolaire Privé DANIEL - Secrétariat

15, Avenue Foch - 68500 GUEBWILLER Tél : 03 89 74 35 76
Site : www.etab-daniel.org - Courriel : secretariat@etab-daniel.org

QUESTIONNAIRE

A remplir par le responsable légal du ou des enfants
(Dossier de pré-inscription)

1. Nom et prénom du responsable légal :
2. Nom et prénom du ou des enfants :
.....
3. Comment avez-vous appris l'existence de notre établissement ?
.....
.....
4. Qu'est-ce qui vous motive à placer votre ou vos enfants dans notre établissement ?
.....
.....
.....
5. Votre ou vos enfants sont-ils motivés à l'idée de fréquenter notre établissement ?
.....
.....
.....
.....
.....
6. Quelle est la place de la foi dans votre vie de famille ?
.....
.....
.....
.....
.....
7. Fréquentez-vous une assemblée chrétienne (église locale, paroisse, temple) ? Laquelle ?
.....

Fait le à

Signature(s) :

Information sur les frais de scolarité :

A. Généralités :

- Les frais de scolarité de l'Etablissement Scolaire Privé Daniel se décomposent en trois volets, détaillés ci-dessous :
- Les frais annuels d'inscription ;
 - Les frais mensuels de réfectoire ;
 - Les frais mensuels de scolarité (sous réserve d'augmentation).
1. **Si l'aspect financier constituait un obstacle, vous avez la possibilité de faire parrainer votre ou vos enfants** par un ou des proches - parents / famille / amis - qui participent aux frais mensuels de scolarité. ***Voir et demander le document : « Investir dans la scolarité d'un enfant », utile pour en parler dans votre entourage.***
 2. **Le « parrain » peut bénéficier d'une déduction fiscale sous certaines conditions**, veuillez contacter le service comptabilité pour plus d'informations.
 3. **A titre exceptionnel, en dernier recours, nous pouvons considérer une demande de « tarif étudié »** ; dans ce cas, la Commission financière vous demandera des éléments justificatifs de vos revenus (feuille d'impôts, allocations familiales...)

B. Frais annuels d'inscription (ou réinscription), par élève :

= Participation aux frais d'achat d'ouvrages scolaires et de matériel pédagogique, de photocopies, et de secrétariat.

Niveau scolaire	<i>Frais annuels d'inscription par élève</i>	
	Maternelle matin	65 €
	Maternelle	65 €
	Elémentaire	65 €
	Collège	95 €
	Lycée	100 €

Ces frais d'inscription peuvent être réglés en 3 ou 4 fois sur demande.

C. Frais mensuels de réfectoire (*dus 12 mois : du mois de septembre à août de l'année suivante*)

= Participation aux frais de surveillance et aux charges de la salle du réfectoire, «lissée» sur les 12 mois de l'année.

Nombre d'enfants inscrits	1	2	3 et +
<i>Frais mensuels de réfectoire</i>	5 €	10 €	15 €

D. Frais mensuels de scolarité de l'année en cours (sous réserve d'augmentation - dus sur 12 mois : du mois de septembre à août de l'année suivante)

		Tarif mensuel par élève, «lissé» sur 12 mois, en euros				
Nombre d'enfants inscrits		1	2	3	4	5 et +
Niveau scolaire	Maternelle matin	155 €	135 €	125 €	110 €	95 €
	Maternelle	280 €	215 €	190 €	160 €	145 €
	Elémentaire	280 €	215 €	190 €	160 €	145 €
	Collège	290 €	225 €	200 €	170 €	155 €
	Lycée	330 €	265 €	230 €	200 €	185 €

Remarques :

- Pour un enfant devant bénéficier d'un accompagnement spécialisé, le tarif de scolarité sera adapté en fonction des besoins spécifiques à mettre en œuvre.
- Engagement d'une année scolaire : Nos tarifs sont calculés en tenant compte de l'engagement des familles à accomplir une année scolaire complète. C'est pourquoi une interruption de la scolarité dans notre établissement en cours d'année donnera lieu à une compensation financière, au moins égale à la moitié des scolarités restant dues.
- Dons : En l'absence de dons et de bénévolat, la scolarité d'un élève coûterait bien davantage que les tarifs demandés. Nous encourageons donc les familles qui le peuvent à mettre en place, à titre de don, un virement mensuel régulier en complément des scolarités ci-dessus. Ce versement complémentaire donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, permettant une réduction d'impôt de 66% des sommes versées.